Ouand ils ont attaqué les professeurs d'éducation physique, Je n'ai rien dit, je ne donne pas ce cours-là.

Quand ils ont envisagé des CDI, Je n'ai rien dit, j'étais nommé. Ouand ils ont attaqué le secondaire, Je n'ai rien dit, je travaille au fondamental. Quand ils se sont attaqués à moi, Il ne restait plus personne pour me défendre.

Ouand ils ont réduit les budgets, Je me suis levé et j'ai résisté. Ouand ils ont attaqué notre statut, Je me suis levé et j'ai résisté.

Quand ils ont méprisé notre formation pédagogique, Je me suis levé et j'ai résisté. Quand ils ont supprimé des emplois, Je me suis levé et j'ai résisté. Ils ne passeront pas ! L'enseignement garde sa valeur.



Le 30 novembre 2023, les enseignants liégeois étaient déjà sortis dans la rue. © JACQUES DUCHATEAU

Manif des enseignants: des ponts seront occupés

Les enseignants seront en grève, mardi, un peu partout dans la province de Liège.

l'enseignement sera en grève. À cette occasion, plusieurs actions seront menées chez nous.

Pourquoi? "Dans la déclaration de politique communautaire du gouvernement MR/Engagés, on trouve notamment une volonté de revaloriser l'enseignement qualifiant et le métier d'enseignant pour lutter contre la pénurie. Malheureusement, derrière ces belles paroles, la réalité est tout autre", affirme le front commun syndical.

"Dès maintenant le gouvernement a prévu de faire des économies importantes. comme les fermetures d'options dites "peu peuplées" de l'enseignement qualifiant entraînant la suppression des formations de proximité pour certains adolescents ou les réformes à venir sur le tronc commun en secondaire qui amèneront la fermeture des 3° techniques de qualification et des 3^e professionnelles".

Et selon le front commun syndical, à cela s'ajoute une diminution de l'encadrement de 3% dans l'enseignement qualifiant dès la ren-

e mardi 26 novembre, 7e techniques de qualification et de certaines 7e professionnelles, mais aussi la déqualification du métier d'enseignant en promouvant la venue d'enseignants de seconde carrière sans formation pédagogique. Ainsi, toujours selon le front commun, "le principe prévalant maintenant semblant être Mieux vaut n'importe qui devant la classe que personne".

> "Les membres du personnel ne se laisseront pas faire."

Les syndicats regrettent également la diminution des dotations de l'enseignement supérieur et de l'ARES ou encore la diminution des moyens pour les bâtiments scolaires...

"Et la liste est loin d'être exhaustive alors que ces mesures seules provoqueront de multiples pertes d'emplois, voire la fermeture de certaines écoles, et une dégradation des conditions d'apprentissage pour les jeunes.'

"Les membres du personnel trée 2025, la fermeture des de l'enseignement ne se laisse-

ront pas faire! Ils seront massivement en grève dans notre province. Oui, l'école a un coût. Ce coût, c'est celui de l'épanouissement des élèves et des étudiants. C'est aussi celui de l'avenir de notre société. Si nous nous battons pour nos conditions de travail, c'est parce qu'elles sont aussi les conditions d'apprentissage de vos enfants", commente le front commun.

Reste à connaître les actions qui seront menées mardi dans notre province. Concrètement, des piquets de grève seront organisés devant des écoles par des enseignants en grève et ce, un peu partout.

Les grévistes occuperont différents ponts liégeois dès tôt le matin afin de sensibiliser la population aux conséquences des mesures gouvernementales. À Liège toujours, un rassemblement sera organisé à 9 h 30, place du XX Août devant l'ULiège afin de distribuer des tracts.

À Verviers, un rassemblement sera également organisé en matinée, Place Verte, avec un stand qui distribuera la soupe populaire.

Enfin à Huy, la soupe populaire sera également servie, lors d'un rassemblement près du centre culturel de Huy.

Jean-Michel Cresnin

VIVRE À HUY-WAREMME

Les enseignants en grève mardi: les écoles de la région perturbées

De nombreuses actions seront menées dans la région mardi. Les enseignants sont appelés à se croiser les bras à l'appel des syndicats qui dénoncent à nouveau des mesures d'économie.

HUY-WAREMME

éunis en front commun, les syndicats entendent dénoncer les économies que la nouvelle majorité MR-Engagés de la Fédération Wallonie-Bruxelles va. selon eux, imposer à l'enseignement au moment où le parlement examinera le projet de budget 2025.

De nombreux piquets de grève filtrants sont ainsi prévus devant les établissements de la région dès 7 h 30 du matin jusqu'à 9 h 30 ce prochain mardi. « Oui, on souhaite mettre à l'arrêt un maximum d'écoles afin d'informer la population. On pense que beaucoup d'établissements participeront, nous avons recu de hons échos parmi les enseignants », explique la secrétaire régionale de la CGSP, Clara Beelen. Son de cloche similaire auprès de la CSC, qui recense à ce jour plus de 1400 grévistes pour les arrondissements de Liège, Huy-Waremme et Verviers, « alors qu'ils étaient près de 800 lors de la dernière manifestation à Bruxelles », note Isabelle Buchelot, secrétaire permanente CSC-Enseignement. « Nous centrerons nos piquets là où il y aura le moins de participants », ajoute-t-elle.

Impossible, pour l'instant, de savoir quels établissements seront le plus impactés. « On ne sait pas le définir aujourd'hui, nous avons décidé de laisser une certaine latitude aux enseignants, il s'agira d'actions dites douces », explique Cédric Claessens, pour le syndicat libé-

Notons toutefois des perturbations d'importance à Don



Les actions devraient être relativement bien suivies mardi prochain.

Bosco Huy, au collège Sainte-Croix et Notre-Dame à Hannut ou encore à Notre-Dame de Waremme.

10 h, avenue Delchambre Le plus gros rassemblement se tiendra dès 10 h au kiosque de l'avenue Delcham-

bre à Huy, non loin du mo-

nument de la Victoire. syndical. Des tracts seront Toute une symbolique... Puis à 11 h, la soupe populaire sera distribuée : « Une manière de signifier la façon alentour. dont certains enseignants risquent de finir, tout comme certains adolescents qui n'auront de 500 ETP plus accès à l'enseignement ». C'est surtout le qualifiant

également distribués aux passants et aux automobilistes sur les ronds-points

Ils craignent une perte

ironise le front commun qui sera touché par de nou-

velles mesures, entraînant selon les calculs des syndicats la suppression d'au moins 500 ETP. On parle ici d'une diminution de l'encadrement de 3 % dans l'enseignement qualifiant dès la rentrée 2025 : c'est le gros point noir pointé par les associations de défense du secteur.

L'autre sujet essentiel de discorde concerne ce qu'ils nomment « la dé-qualification du métier d'enseignant » en promouvant la venue de professeurs de seconde carrière sans formation pédagogique. Ce qui risque d'entraîner une dégradation de qualité de l'enseignement prodigué. « Le gouvernement veut lutter contre la pénurie en mettant n'importe qui devant la classe, enseigner est un métier et ce n'est pas facile », insiste Isabelle Buche-

Parmi les autres griefs formulés, citons des réductions budgétaires concernant la qualité de formation initiale ou continue des enseignants, la diminution des dotations du supérieur, ou encore la diminution des moyens pour les bâtiments scolaires. « Oui, l'école a un coût. Ce coût, c'est celui de l'épanouissement des élèves et des étudiants. C'est aussi celui de l'avenir de notre société car nous formons les adultes de demain », conclut le front commun syndical.

Ces réformes et ces changements s'ajouteront aux fermetures d'options dites « peu peuplées » du qualifiant et à celles à venir sur le tronc commun en secondaire qui amèneront la fermeture des 3e techniques de qualification et professionnelles

LAURENT CAVENATI &

« Nous sommes impactés par le moral de nos jeunes enseignants qui se posent des questions »

« L'avenir s'assombrit pour le qualifiant, il est temps de le revaloriser. On peut comprendre qu'il faille réaliser des économies. Mais est-ce vraiment dans ce secteur-là, qui permet aux jeunes de s'instruire, de le faire? Ces discussions sont sur le tapis depuis des années, il y a des solutions autres que des coupes dans le budget de l'enseignement, on touche ici aux fondements de la démocratie », s'interroge vendredi après-midi Michaël Berzolla, directeur depuis de nombreuses années de l'école polytechnique de Huy.

Cette diminution prévue de l'encadrement de 3 % dans le qualifiant amènera, estimet-il, une baisse de moyens « et une difficulté supplémentaire d'organiser une année si on rabote encore. Depuis le

moratoire Milauet, il est par ailleurs de plus en plus compliqué d'ouvrir des sections. Dans quelques années, nous n'aurons peut-être plus de maçons, d'électriciens », avance-t-il encore. Concernant le mouvement de grève en tant que tel. I'homme dit se trouver entre deux chaises, d'une part parce que ces actions empêcheront les élèves d'avoir cours « mais il faut aussi aujourd'hui se montrer attentifs aux besoins de nos enseignants qui se posent de plus en plus de questions concernant leur avenir et la disparition des statuts. Nous sommes impactés par le moral de nos jeunes, entre ce pacte qui n'a d'excellence que le nom ou les réformes à venir sur le tronc commun aui vont faire disparaître une série de cours techniques ».

HUY-WAREMME

GRÈVE DES ENSEIGNANTS MARDI: BLOCAGE ET DISTRIBUTION DE... SOUPE

Inquiets quant aux réductions budgétaires envisagées par le gouvernement MR /Engagés, les enseignants de Huy-Waremme vont se mobiliser pour faire entendre leur voix. Au programme : blocage devant les écoles et distribution de soupe.

ARNAUD COX

l y aura des perturbations dans les écoles de l'arrondissement ce mardi 26 novembre. En front commun syndical, les enseignants vont mener plu-sieurs actions à Huy, Waremme et Hannut. « Derrière les belles paroles de la déclaration de politique communautaire du gouvernement MR/Engagés pour revaloriser l'enseignement se cache une réalité tout autre », dénoncent les différentes organisations syndicales.

Les économies prévues par le gouvernement inquiètent

le secteur de l'enseignement. «La fermeture d'options dites peu peuplée de l'enseignement qualifiant va entraîner la suppression des formations de proximité pour certains adolescents. À cela s'ajoute une diminution de l'encadrement de 3 % dans l'enseignement qualifiant dès la rentrée 2025, la fermeture des 7e techniques de qualification et de certaines 7e professionnelles, le dé-qualification du métier d'enseignant en autorisant l'arrivée de professeur de seconde carrière sans formation pédagogique, la mise sous paillasson de la concerta-

tion sociale, la diminution des dotations de l'enseignement supérieur ou encore la diminution des moyens pour les bâtiments scolaires», liste de manière non exhaustive les assemblées syndicales.

LES ACTIONS SUR LE TERRAIN

Pour manifester leur inquiétude et partager leurs revendications, plusieurs centaines d'enseignants vont donc mener des actions à Huy-Waremme. « À 10h, il y aura un rassemblement devant le monument de la victoire, près du kiosque dans le parc Henrion à Huy », annonce Isabelle Buchelot, se-



Une action soupe populaire très symbolique. © D.R.

crétaire permanente CSC-Enseignement. « Jusqu'à 13h, on va distribuer des tracts aux feux rouges et aux ronds-points de la ville, mais on va surtout faire une action de distribution de soupe populaire.

C'est tout un symbole, car avec les réformes, beaucoup d'enseignants et d'étudiants privés d'une formation proche de chez eux, se retrouveront à la soupe populaire. La soupe, c'est aussi un moyen de mettre en

avant les formations techniques dispensées dans nos écoles », développe la représentante CSC.

Dans les différentes écoles, des actions de blocage seront organisées. « Il y aura des piquets de grève devant les écoles, certaines seront à l'arrêt. Les écoles de Huy, Waremme et Hannut sont concernées par ces actions », ajoute Isabelle Buchelot. Chaque école gérera les pi-

Chaque école gérera les piquets de grève et l'accueil des élèves à sa manière.

Les acteurs de l'enseignement sont inquiets

ENSEIGNEMENT

Tant du côté des syndicats que de celui des fédérations de PO, la grogne gagne le monde de l'enseignement alors que débutent ce lundi les discussions budgétaires.

e microcosme de l'enseignement en Fédé-Wallonieration Bruxelles est en ébullition.

Ce mardi, le front commun syndical organise un mouvement de grève, « parce que personne ne sera épargné», précise-t-il par voie de communiqué.

En toile de fond, on retrouve les économies budgétaires proposées par le gouvernement, lesquelles « toucheront de plein fouet les services publics en général et l'enseignement en particulier, affectant directement l'avenir de la société », dénoncent les syndicats. Qui précisent « Alors qu'il plaide depuis le début pour une véritable concertation en assurant qu'aucun plan caché n'existe, qu'il assure vouloir tenir compte du bien-être de toutes et tous, les mesures prises par le gouvernement via sa ministre-Présidente et sa ministre de l'Éducation montrent que l'école et ses personnels seront sacri-

Les mesures envisagées par l'exécutif communautaire « vont durablement impacter la qualité et l'accessibilité de l'enseignement pour tous, mais aussi dégrader les conditions de travail des personnels et briser leur statut », souligne pour sa part le SETCa-SEL.

Le front commun syndical précise : « Les différentes actions menées localement ou § régionalement ce mardi ont pour principal objectif d'alerter l'opinion publique sur les & danaers aui menacent l'école. ses personnels et les élèves/ étudiants.»

Concertation

Si les professionnels de l'Éducation observeront donc un mouvement de grève ce mardi, les fédérations de pouvoirs organisateurs (PO) tirent, elles aussi,



Le monde de l'enseignement craint les mesures budgétaires annoncées. Une grève est annoncée ce mardi.

la sonnette d'alarme.

Dans un communiqué rédigé, là aussi, en front commun, le CECP, le CPEONS, la FELSI, le SeGEC et WBE « tiennent à dénoncer le manque de concertation sur plusieurs dossiers ». Et citent, en

vrac « l'interdiction des GSM à l'école, le projet de réforme des ruthmes scolaires annuels, le gel des mesures relatives à la gratuité des frais scolaires, l'instauration d'une nouvelle épreuve externe en troisième année primaire ou

Un mouvement de grève touchera les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles ce mardi.

encore les diverses mesures d'économie prévues dans le cadre du décret-programme ».

Discussions

En outre, les fédérations de PO relèvent que « les mesures qui touchent le qualifiant sont nouvelles et non concertées au travers des instances du Pacte et sortent de la feuille de route de celui-ci ».

Elles estiment que « ces mesures sont annoncées comme une revalorisation du aualifiant mais dans les faits, elles se traduisent uniquement en économies ». Dans son ébauche de budget. l'exécutif précise en effet que « l'amélioration du fonctionnement de l'enseignement qualifiant et la réorientation d'élèves vers des niveaux d'enseignements plus appropriés permettront une économie de 15,6 millions \in ». Les fédérations de POrelèvent encore d'autres mesures d'économies annoncées alors que « nous avons remis un avis défavorable » sur celles-ci et que « nous avons même demandé le retrait de ces articles du décret-programme afin qu'une concertation digne de ce nom puisse avoir lieu ».

Mais les PO annoncent toutefois ne pas vouloir quitter la table des discussions : « Nous demandons juste de garder le cap et la temporalité fixée par le Pacte d'excel-

ROMAIN VEYS

« La nécessaire sérénité du climat scolaire »

Outre les enseignants et les fédérations de Elle précise ainsi « s'opposer fermement » à pouvoirs organisateurs, les directions d'école, notamment dans l'enseignement secondaire catholique, sortent du bois en prélude des débats budgétaires à venir au sein du Parlement de la Fédération Wallo-

La Fédération des associations de directions de l'enseignement secondaire catholique (FEADI) partage ainsi son « plus grand étonnement » suite aux mesures annoncées par l'exécutif communautaire MR-Les Engagés.

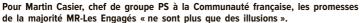
l'avant-projet de décret et « espère enfin une réelle concertation avec les partenaires du Pacte ainsi qu'avec les acteurs de terrain afin d'envisager des mesures ciblées, constructives, équilibrées et anticipées qui permettent de respecter tant une trajectoire budgétaire crédible pour la Fédération Wal-Ionie-Bruxelles que la nécessaire sérénité du climat scolaire pour nous permettre d'accompagner au mieux les jeunes qui nous sont confiés ». R.v.

2 L'AVENIR LUNDI 25 NOVEMBRE 2024

TEMPS FORT

« Les élèves, les enseignants et l







La cheffe de groupe PTB en FWB, Amandine Pavet, dénonce « les économies faites sur le dos des jeunes ».

Tandis que les parlementaires se penchent cette semaine sur l'ébauche de budget 2025 préparée par l'exécutif communautaire, les députés de l'opposition dénoncent de « très mauvais choix » et des « promesses non tenues ».

WALLONIE-BRUXELLES

e lundi marque le budgétaires au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). L'objectif? Valider le projet du gouvernement Degryse, lequel a pour l'année 2025 arrêté un plan d'économies « raisonnable et prudent » d'un montant total de 110 millions d'euros à répartir sur l'ensemble des matières communautaires. « Nous ne tomberons pas dans l'austérité », avait martelé la cheffe de l'exécutif, Élisabeth Degryse (Les Engagés), au moment de présenter les grandes lignes de ce budget. L'exécutif avait précisé que 30 millions d'euros seraient d'ailleurs réinjectés dans le cadre de politiques nouvel-

La volonté ainsi affichée par majorité MR-Engagés consiste, dans un premier de temps, à reprendre le contrôle des finances comlégislature ».

Momentum

début des travaux Dans les rangs de l'opposition, les députés sont sur les charbons ardents. Car après avoir passé au crible les tableaux budgétaires déposés par la majorité au Parlement, l'heure est à la déconvenue. Et la désolation.

Pour le groupe PS, Martin Casier parle ainsi d'un « momentum raté », évoquant La « un budget fait de promesses non tenues ».

C'est également l'avis de Bénédicte Linard (Écolo), cheffe de groupe au Parlement de la FWB : « Les promesses faites avant les élections sont parties en fumée. Et on assiste à un abandon de ce qui fait le cœur de la Fédération Wallonie-Bruxelles ».

La députée écologiste insis-

biliser le déficit d'ici la fin de la te : « Ce budget laisse tomber difficile de continuer des étu- profs et moins de matériel les enfants, les jeunes, les familles...» Et prend pour exemple l'absence de moyens alloués à la création des 5 000 nouvelles places d'accueil de la petite enfance. À cet égard, « le budget ne comporte pas ne serait-ce que l'amorce d'une politique sur cet enjeu», souligne également Martin Casier (PS).

cheffe de groupe PTB, Amandine Pavet, ne dit pas autre chose : « Le gouvernement MR-Engagés a clairement choisi de faire des économies sur le dos des jeunes et de leur avenir ». Évoquant de « très mauvais budgétaires », elle constate notamment : « Il y aura moins de moyens dans l'enseignement technique et professionnel et il sera plus

« On assiste à un abandon de ce qui fait le cœur de la Fédération Wallonie-Bruxelles. »

munautaires, puis « de sta- **BÉNÉDICTE LINARD** (Écolo)

des supérieures ».

Compétence phare de la FWB, l'enseignement focalise le gros des critiques venant de l'opposition.

« Le gouvernement va détruire des emplois dans l'enseignement qualifiant, mettre à mal la gratuité scolaire, augmenter les coûts pour les familles, abandonner des élèves en difficulté et freiner la rénovation des bâtiments! Les élèves, les enseignants et les familles vont en payer le prix », résume ainsi Martin Casier (PS). Qui fait le compte : « Au total, rien que pour l'enseignement obligatoire, l'économie déjà décidée est de 208 millions € sur la législature ».

Qualifiant

« Les jeunes qui étudient dans le technique et le professionnel sont déjà trop souvent oubliés, enchaîne Amandine Pavet (PTB). Le gouvernement MR-Engagés va aggraver la situation en coupant 3 % du budget de l'enseignement qualifiant. C'est énorme et, concrètement, ça veut dire moins de pour apprendre ».

Pour rappel, le 26 septembre dernier, le gouvernement avait annoncé l'approbation d'une d'orientation visant à réformer le qualifiant.

Emploi

Or, cette réforme prévoit en effet une limitation linéaire de « l'encadrement/financement » à « 97 % de son niveau actuel ». « Pour limiter les petites classes et inciter les établissements à se réorganiser », justifie l'exécutif dans ses documents budgétaires. Mais le qualifiant ne sera

pas le seul à trinquer, observe l'opposition. Le PS craint ainsi la suppression « de 600 à 1000 postes » sur la législature.

Les documents budgétaires de l'exécutif annoncent eux-mêmes, pour 2025, « 447 ETP de moins qu'à l'initial 2024 » suite à l'évolution des charges organiques, qui « ont été calculées sur base des populations scolaires certifiées au 15 janvier

es familles vont en payer le prix »



IBénédicte Linard (Écolo) fustige « un abandon de ce qui fait le cœur de la FWB ».

2024 et non plus sur base des données démographiques » — de quoi générer une économie de 30,790 millions ϵ .

Décrochage

Si des pertes d'emploi sont donc à prévoir, le gouvernement envisage également la réorientation de certains élèves hors du système, ce qui fait bondir PS et PTB.

L'idée consiste à « réorienter certains profils vers d'autres acteurs que l'enseignement obligatoire, explique l'exécutif. Afin d'offrir à chaque élève la formation la plus adaptée ». Dans le viseur : les élèves majeurs qui stagnent en 3º et 4º secondaire après avoir été victimes de décrochage scolaire, ainsi que ceux inscrits en 7e année professionnelle mais bénéficiant déjà d'un CESS. Ce sont là « des centaines d'élèves décrocheurs qu'on exclut parce que majeurs mais sans rien prévoir pour les accompagner vers des structures ad hoc », fustige le PS.

Définancement

L'opposition dénonce par ailleurs les économies réalisées sur le secteur de l'enseignement supérieur : 6.5 millions ϵ sur les dotations

aux universités, 1 million € sur celle de l'ARES, etc.

« Où est le refinancement de l'enseignement supérieur annoncé? » s'interroge Bénédicte Linard (Écolo), pour qui, au contraire, « la majorité fait le choix ici du définancement ». « Le monde académique estime les besoins de refinancement à hauteur d'au moins 150 millions », rappelle pourtant Amandine Pavet (PTB), qui pointe en outre « le retour du décret paysage qui va exclure en priorité les jeunes qui doivent travailler pour payer les études ».

Visior

En conclusion, « quand on fait le choix d'investir dans la jeunesse, dans les écoles et dans l'enseignement supérieur, on lutte contre les inéga-

lités et la précarité. Or, ici, c'est l'inverse de ce qu'il faudrait faire qui est proposé», résume Bénédicte Linard (Écolo), laquelle dénonce par ailleurs « une attaque contre les services publics et le secteur associatif » et pointe encore une « absence de vision pour la transition énergétique »

C'est « un budget sans ambition », conclut pour sa part Martin Casier (PS), soulignant « une trajectoire budgétaire incomplète pour un avenir qui s'assombrit » et pointant le fait que la majorité « semble considérer que faire des économies constitue un objectif en soi ».

De quoi présager des débats pour le moins houleux sur les bancs parlementaires...

ROMAIN VEYS &

LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET 2025

15,691 MILLIARDS €: les dépenses en crédits d'engagement (15,822 milliards en crédits de liquidation). Avec un budget supérieur à 10 milliards, le volet consacré à l'éducation, la recherche et la formation focalise la plus grande part, les autres matières représentant 2 milliards (le reste étant consacré

principalement aux services généraux et de la dette).

13,385 MILLIARDS €: le montant des recettes. À ceci s'ajoute un emprunt de 2,354 milliards €, qui porte donc le total à 15,740 milliards.

14,320 MILLIARDS €: l'estimation du montant de la dette pour fin 2025.

Les cabinets ministériels mis au régime

Ils l'avaient annoncé, ils l'ont fait : le MR et Les Engagés ont drastiquement revu à la baisse le nombre de « cabinettards » en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

Lorsqu'il est question de bonne gouvernance, et plus encore de l'utilisation des deniers publics, la question des cabinets ministériels revient invariablement sur la table. « *Trop nombreux* ». « *Trop gros* ». « *Trop onéreux* ». Les critiques habituellement fusent.

Lors de la campagne ayant précédé le scrutin législatif du 9 juin dernier, le MR avait défendu « une réduction de la taille des cabinets ministériels en redomant à la fonction publique le rôle de haute administration au service de l'État ». De leur côté, Les Engagés avaient été un cran plus loin, proposant de « supprimer progressivement les cabinets ministériels et les remplacer par une cellule stratégique restreinte à quelques collaborateurs directs, sans augmenter davantage le recours aux consultants privés ».

Réductions

Dans l'ébauche de budget déposée par le nouvel exécutif MR-Engagés au Parlement le 14 novembre, cette volonté de réduire le poids des cabinets ministériels en FWB se traduit par une économie de 3,253 millions € pour 2025. Avec un budget total de 14,601 millions € (17,226 millions € si l'on prend en compte les charges liées), c'est une réduction de l'ordre de 18 % par rapport au budget initial 2024 qui prévoyait un budget de 17,854 millions € (20,722 millions € si l'on prend en compte les charges liées) qui est ainsi réalisée dans les cabinets de la FWB. En termes d'effectifs (*), le cadre total passe de 237,7 ETP sous la précédente législature à 143 ETP sous la nouvelle qui débute. Parmi les membres, on retrouve 85 ETP (59,44 %) de personnel « détaché » (et donc payé) par l'administration, tandis que l'équivalent de 4,2 ETP (2,94 %) a été provisionné pour des missions d'experts.

Double casquette

Ce sont logiquement les cabinets de la présidente de l'exécutif Élisabeth Degryse (49,1 ETP) et de sa vice-présidente en charge de l'Éducation Valérie Glatigny (52,8 ETP) qui recensent le plus de personnel.

Les autres cabinets affichent une taille nettement inférieure, du fait notamment de la double casquette régionale/communautaire exercée. On retrouve ainsi 19,6 « ETP communautaires » au cabinet de Jacqueline Galant (Fonction publique, Sports, Médias...), 19,1 ETP au cabinet de Valérie Lescrenier (Enfance, Jeunesse...) et 2,4 ETP au cabinet d'Yves Coppieters (Santé, Égalité des chances...). Et aucun ETP n'est budgété au cabinet d'Adrien Dolimont (Recherche).

Mais cela devrait rapidement évoluer avec la redistribution de certaines compétences après la désignation attendue d'un (?) ministre bruxellois à double casquette. R.V. » (*) la composition des cabinets évolue en permanence ; les chiffres présentés ici sont ceux compilés en 2023 (précédent gouvernement) et ceux repris dans les documents déposés le 14 novembre au Parlement (nouvelle législature).

'ÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

A la veille d' un méconte

En Fédération Wallonie-Bruxelles, les acteurs de l'école seront en grève ce mardi pour dénoncer les mesures d'économie prévues par le gouvernement MR-Engagés. Les premiers signaux semblent indiquer que le mouvement sera bien suivi.

CHARLOTTE HUTIN

ienseignement francophone sera touché par un mouvement de prewe en mardi 26 novembre. Une première sous cette législature qui avu la formation d'une majorité MR-Engagés en Fédération Wallonie-Bruxelles. Tous les signaux semblent indiquer que la grève sera bien suivie par les acteurs de l'école : membres du personnel, enseignants, et peut-être même des directions d'établissement. « Les retours vont dans le sens d'une mobilisation massive », soutient Luc Toussaint, président de la CGSP-Enseignement. « Le mouvement de mardi risque d'être important », confirme Anthony Spiegeler, directeur de l'école Nespa de Genappe. « Je n'ai jamais eu de grévistes dans mon école et la j'en dénombre une vingtaine. » Pas de grande manifestation au programme, mais bien des rassemblements locaux, piquets de grève et distribution de tracts. Si les cours s'annoncent perturbés ce mardi, les écoles sont dans l'obligation de proposer un service d'accueil pour les élèves. « Elles doivent informer les parents que l'organisation de l'école risque d'être perturbée par des mouvements de grève », indique le cabinet de la ministre de l'Education. « La difficulté en secondaire est de savoir qui et combien d'enseignants seront en grève, car ils ont le droit de se déclarer grévistes le jour même. » Dans le cas où la direction ferait grève, elle doit en informer au préalable son



Je n'ai jamais eu de grévistes dans mon école et là j'en dénombre une vingtaine

Anthony Spiegeler Directeur de l'école Nes



pais recas out antecuon ferait grève, elle doit en informer au préalable son pouvoir organisateur afin qu'il puisse désigner une personne remplaçante qui assurera la direction durant cette journée.

Manque de concertation

Outre les revendications
outre les revendications
portées depuis plusieurs
années (surcharge administrative, taille des
classes, pénurie d'enseignants), le front commun syndical dépourse les économie mérices au l'

classes, pénurie d'enseignants), le front commun syndical dénonce les économies prévues par l'avant-projet de décret-programme et qui touchent principalement l'enseignement qualifiant. Le texte, approuvé en 2 lecture par le gouvernement, entend no-tamment diminuer de 3 % la norme d'encadrement dans ce secteur, ce qui devrait augmenter le nombre d'élèves par enseignant.

Cette fois, le mécontentement semble unanime et concerne les syndicats, mais aussi – ce qui est assez inhabituel – l'ensemble des fédérations de pouvoirs organisateurs, tant de l'enseignement libre que de l'officiel. Ces derniers ont dénoncé d'une même voix « les coupes budgéraires » mettant l'enseignement qualifiant « en péril » et « le manque de concertation » de la ministre de l'Education, Valérie Glatigny (MR), contrairement à ce qui était annoncé dans la déclaration de politique communautaire (DPC).

Le mouvement de grève intervient

claration de politique communauau. (DPC).

Le mouvement de grève intervient alors que le parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles doit prendre connaissance cette semaine de l'avant-projet de décret-programme. La majorité MR-Engagés prévoit une entrée en vigueur du décret pour le 1° janvier 2025.

'une grève dans l'enseignement, ntement généralisé

Faut-il vraiment les empêcher de s'inscrire en troisième ou quatrième secon

crire en troisième ou quatrieme secondaires?

Il y a bien une mesure qui consiste à
empêcher les réinscriptions en 3° ou 4°
de ces élèves adultes qui ont décroché
depuis un an. La majorité d'entre eux a
plus de 20 ans! Faut-il vraiment qu'ils
soient dans des classes avec des ados
de 14-15 ans pour un résultat aléatoire
alors qu'il existe des formations mieux
adaptées à leurs besoins dans l'enseignement pour adultes (anciennement
la promotion sociale, NDLR)? C'est le
même principe pour les septièmes années de qualification ou professionnelles. Elles s'adressent à des élèves
majeurs qui ont déjà leur CESS. Sauf
exception – comme opticien, prothésiste dentaire ou assistant aux métiers
de sécurité – nous les redirigerons vers
l'enseignement pour adultes qui organise les mêmes formations. L'idée, c'est
vraiment d'arrêter les doublons, de redéfinir les néginètres de chezun Le

vraiment d'arrêter les doublons, de revraiment d'arreter les doublons, de re-définir les périmètres de chacun. Je n'exclus pas qu'il y ait, comme toujours dans ces cas-là, l'une ou l'autre forma-tion qui poserait problème mais s'il le faut, en dialogue avec les pouvoirs organisateurs, nous monterons un dos-

sier pour créer une solution.

Pourtant, sur le terrain, des établisse Pourtant, sur le terrain, des établisse-ments secondaires notent l'impact délétère de ces différentes mesures et craignent pour leur survie... On parle, en moyenne, de 2 % des pé-riodes de cours dans les écoles concer-

nées et le maximum est de 10 %. Nous nees et le maximum est de 10%. Nous allons accompagner les établissements. Pour l'instant, nous avons identifié deux écoles en situation difficile mais elles l'étaient déjà avant la réforme. Elles bénéficieront de mesures transi-

Elles beneficieront de mesures transi-toires. Par ailleurs, globalement, il n'y aura pas de perte d'emploi sèche. Je rappelle que nous sommes en situation de pénurie d'enseignants mais il est tout à fait possible qu'un professeur en perte de charge partielle, doive com-pléter son horaire dans un établisse-ment voisin. L'idée, c'est aussi de faire sauter les verrous des réseaux ; je sais sarfaitment auvun prof de mécanieme

parfaitement qu'un prof de mécanique

économies A aucun moment, nous n'allons toucher ni aux missions essentielles de l'école, ni au salaire des profs »

Q a n'a pas traîné... Quatre mois après la mise sur rails du nouveau gouvernement MR-Engagés, l'école connaît sa première grande grève. Les connait sa première grande grève. Les syndicats poursuivent un mouvement entamé sous la précédente législature mais la cible a changé: la réforme du qualifiant et la fin de la nomination des enseignants. Valérie Glatigny, ministre MR de l'Education, défend bec et ongles la position de son gouvernement et pointe la spirale déficitaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Vous venez d'arriver et l'école est déjà

Vous venez d'arriver et l'école est déjà en grève...

Je comprends que ça ne fasse pas plaisir qu'on doive faire des économies mais je rappelle qu'il y en a dans tous les secteurs y compris dans le fonctionnement des parlements et des cabinets. Pour mémoire, en octobre, l'agence Moody's a abaissé les perspectives de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de « stable » à « négatif ». Avec cette dégradation de notre note, on risque de voir grimper le coût des emprunts et graduation te foute note, on rasque te voir grimper le coût des emprunts et donc d'en alourdir la charge. Le déficit 2025 - NDLR, ce qu'on doit emprun-ter à long terme pour assumer toutes les dépenses de Communauté française - s'élève à 1,287 milliard. Et il aug-mente chaque année. Si on ne maîtrise mente chaque année. Si on ne maîtrise pas notre trajectoire bugétaire, on court à la catastrophe. On a décidé de faire des économies dans tous les secteurs parce qu'on est face à une situation très angoissante mais, à aucun moment, nous n'allons toucher ni aux missions essentielles de l'école, ni au salaire des profs.

Par contre, your allez toucher princi-

Par contre, vous allez toucher princi-palement à l'enseignement qualifiant, pourquoi?

On suit simplement les grandes orien-tations du Pacte pour un enseignement d'excellence. Dès 2017, il était prévu de réaliser un meilleur pilotage du quali-ficant et une debetien de certification. fiant et une réduction des options au fiant et une réduction des options au début du secondaire. Ces mesures n'ont donc rien, strictement rien, d'une sur-prise. Caroline Désir qui m'a précédée au poste de ministre de l'Education avait déjà travaillé ce dossier avec les avait déjà travaillé ce dossier avec les pouvoirs organisateurs et les syndicats, etc. Le Pacte, c'est un peu comme une maison que tu dois mettre en ordre : tu achètes d'abord de beaux meubles et ensuite tu ranges les affaires. C'est ce qu'on a fait, on a débloqué des centaines de millions pour des moyens nouveaux : depuis 2017, on a créé 4.800 équivalents temps plein supplémentaires pour le renforcement de l'encadrement en maternelle, les cours de langue, etc. On a d'abord dépensé... mais il était prévu des effets retour et donc des économies pour financer les dépenses initiales parfaitement légitimes. Or, les économies, c'est toujours times. Or, les économies, c'est toujours plus difficile à faire. Nous sommes dé-sormais dans une situation où ne peut plus ne pas les faire.

plus ne pas les taire.

Revenons au qualifiant...

Voici quelques chiffres pour comprendre: les écoles organisent 5.400 options différentes mais la moitié, 2.700 donc, comptent moins de dix élèves. Et parmi elles, il y en a 1.300 pour lesquelles il y existe une offre similaire à quelques kilomètres. Quand on regarde bien en face ces éléments-la et qu'on sait qu'on doit faire des économies, on choisit de faire ce qui était prévu par le Pacte depuis longtemps: fin des petites options, orientation des élèves décrocheurs et majeurs vers l'enseignement pour adultes, arrêt des économies, on dégage aussi des moyens nouveaux pour accompagner le changement. Il octif cours passes passes au se compagner le changement. veaux pour accompagner le change-ment. Il s'agit pour nous, par exemple,



ne va pas enseigner la coiffure mais s'il a des heures dans l'école d'à-côté qui y a des heures dans l'école d'a-côte qui n'est pas du même réseau, il devra pou-voir y avoir accès. Enfin, il est impor-tant de savoir qu'une équipe complète travaille depuis des années sur la di-mension sociale de ces mesures pré-vues par le Pacte.

On vous reproche un manque de concertation sur ce dossier... Je ne peux pas entendre cela. D'abord parce que tout est prévu depuis des années par les précédents ministres de l'Education. Ensuite parce que je rencontre les syndicats, les fédérations de contre les syndicats, les rederations de pouvoirs organisateurs, les associations de parents... toutes les six semaines. De plus, je discute très souvent avec les di-rections d'écoles et j'ai répondu à plu-sieurs de leurs demandes en termes d'allègement administratif ou d'agenda... Il faut bien s'entendre sur ce qu'on ada... Il taut bien s'entendre sur ce qu'on entend par concertation. Ecouter ça ne veut pas dire « oui » à tout. Faire de la politique, c'est faire des choix avec, dans le viseur, un impératif de soutenabilité budgétaire. Ça ne me fait pas plaisir de faire des économies mais je ne nous vois juste pas continuer à creuser le déficit comme ca. Ce serait cadeau empoisonné pour les généra-tions futures.

Alexandre Lodez : « Faire des jeunes



« Pour moi, avoir du pouvoir, c'est le partager », estime celui qui s'investit aussi dans la politique theutoise depuis de nombeuses années.

des citoyens, des têtes bien faites »

INTERVIEW

Le Theutois Alexandre Lodez vient de succéder à Étienne Michel à la tête du SeGEC, la fédération qui chapeaute l'enseignement libre catholique en Belgique francophone, soit 1 800 implantations. Un nouveau challenge qui l'enthousiasme particulièrement.

Alexandre Lodez, vous êtes devenu, au début du mois de novembre, le nouveau secrétaire général du SeGEC (Secrétariat général de l'enseignement catholique en communautés). Que représente, pour vous, cette fonction?

Il y a plusieurs réponses à cette question. D'abord, je l'ai pris comme une surprise. Puis comme une reconnaissance. Une surprise parce que je ne me suis pas levé en me disant que je serai candidat. Je me suis levé un matin et i'ai trouvé trois mails de mes mentors qui m'ont dit que l'HELMo n'avait plus besoin de moi, que j'avais assez travaillé à Theux (NDLR : entre autres comme président du CPAS et échevin des Finances, fonction qu'il conserve jusqu'au 2 décembre) et que je devais postuler. J'ai décidé de le faire. Je pense être un homme pragmatique mais le champ de la réflexion sur le sens des choses, cette dimension politique, reste une question première chez moi. Je parlais tout à l'heure de l'institut Cardijn, qui avait comme pouvoir organisateur le mouvement ouvrier chrétien. C'est un lieu où, de façon extraordinaire, on nous a fait réfléchir en nous mettant des opposants. Il y avait des débats avec des représentants de l'Église mais aussi avec des représentants de la laïcité. Cet endroit a été un révélateur, pour moi, du fait d'être un acteur social. C'est ma croyance. D'une manière ou d'une autre, chacun est un acteur social. Etre parent, c'est être un acteur social. Certains le font à un niveau plus macro et c'est cette partie-là qui m'attire et m'intéresse.

Avoir travaillé comme enseignant, dans une haute école, mais aussi comme prof, pendant 20 ans en promotion sociale (j'ai démissionné au mois de juin cette année), cela

m'a permis de fréquenter différentes formes d'enseignements. Voir ce poste s'ouvrir, avoir des copains qui me disent d'y aller, c'était pour moi une opportunité de jouer « acteur social » dans un lieu hypermacro, en espérant y apporter quelque chose d'un peu différent. Je n'y apporterais même qu'une continuité que ce serait déjà très bien.

Vous l'avez dit, c'est aussi une reconnaissance...

Oui. Comme j'ai plusieurs vies, j'ai aussi plusieurs rôles. Quand je suis à Theux, au syndicat d'initiative, je suis un animateur, un modérateur et un fédérateur. Quand je suis dans ma fonction politique, je suis plutôt un gestionnaire qui va chercher des solutions tout en ayant donné une trame de sens. surtout au CPAS.

Quand J'étais dans ma vie professionnelle liégeoise, en dehors de l'Helimo, J'étais plutôt un tourbillon. J'ai été délégué syndical et j'ai fait 18 ans d'opposition à Theux. Ce sont de belles expériences. Après autant d'années dans l'opposition, on se rend compte de ce qu'est le fait d'avoir du pouvoir ou non.

J'ai aussi été délégué syndical mais on a mis en place un modèle de participation relativement élaboré. Pour moi, avoir du pouvoir, c'est le partager. En 2014, après le décret Marcourt, j'ai lancé le concept de collaborateur concurrentiel. Il a été retenu et est souvent utilisé dans le milieu, parce qu'on voit bien qu'il y a des domaines dans lesquels on doit collaborer même si on a chacun notre établissement et donc des enieux économiques propres. Le politique se trompe souvent sur la notion de concurrence. Il la voit comme un élément économique. La concurrence aurait comme conséquence un gaspillage de moyens publics. Mais il y a une dimension qui n'a rien à voir avec le fric. C'est la notoriété. La notoriété, ça me parle très fort parce que c'est l'esprit du monde associatif local. Toute mon expérience de vie me montre que, tu peux travailler des identités, cela ne t'empêche pas de collaborer sur des projets qui te dépassent. La concurrence n'est pas un problème. C'est la régulation de celle-ci qui est importante.

Quelles sont les missions du Se-GEC ?

C'est une fédération de 750 pouvoirs organisateurs qui représente à peu près 1 800 implantations allant de la materau primaire, qualifiant au spécialisé, jusqu'aux hautes écoles, aux Écoles supérieures des arts comme Saint-Luc à Liège et l'IMEP à Namur qui produit de très bons musiciens. On y retrouve aussi la formation pour adultes mais également les centres PMS et une quarantaine d'internats. C'est pour ca que j'aime bien parler de rôle d'éducation et de formation parce que, dans nos activités diverses, on retrouve les deux. En quelques jours, je me suis vite rendu compte qu'ils étaient tous très bons dans leurs domaines mais que c'était difficile de penser qu'on était dans un continuum de formation. C'est logique mais il est important de faire des triangulaires, des quadrangulaires et d'analyser les choses sur un plan plus transversal.

De plus, il y a aussi le phénomène de la transition. On dit toujours que passer des maternelles au primaire n'est pas facile. Le passage du primaire au secondaire n'est pas simple et le passage de l'inférieur au supérieur non plus, quand on voit les taux d'échec colossaux en 3° et 4°. Enfin, avec le passage à l'université ou en haute école, on voit aussi qu'il y a toute une difficulté. Chacun est conscient qu'il doit

travailler la préparation du passage chez l'autre. Mais le problème, c'est qu'il ne connaît pas l'autre. Une des premières missions du SeGEC est donc de faire vivre ces différents acteurs ensemble autour d'un projet, où l'on veut faire des jeunes, qui choisissent notre réseau, des citoyens, des têtes bien faites.

Et en interne, quel est votre rôle?

On a un rôle d'accompagnement sur un plan pédagogique. On développe des programmes; on travaille sur des méthodologies d'apprentissage... Tout ca est mis à disposition des pouvoirs organisateurs, qui restent autonomes. Le SeGEC apporte aussi un travail d'accompagnement des directions et des pouvoirs organisateurs, composés d'à peu près 10 000 bénévoles. Il y a aussi une mission importante de formation et une autre de représentation. Il y a maintenant très clairement un décret qui dit que sont seules habilitées à signer un protocole d'accord de négociation les fédérations de pouvoirs organisateurs. Le SeGEC appose sa signature ou négocie au nom de tous ses pouvoirs organisateurs. Il est le seul à pouvoir le faire. Il y a, enfin, une autre dimen-

sion très importante, c'est le travail sur le sens et la légitimité de l'enseignement libre catholique en Fédération Wallonie-Bruxelles. Là, on est sur des questions de société, de valeurs... Il y a deux textes qui restent très importants pour moi. D'abord, il y a les textes Mission de l'école chrétienne, de 2022, qui ne sont pas un catéchisme mais qui ont la volonté, au XXIº siècle, dans une société qui est moins religieuse dans ses structures de décision, de considérer que les valeurs qui traversent nos écoles sont influencées par le message de l'Évangile. Cela ne veut pas dire « édictées par le message de l'Évangile ». Le deuxième texte, c'est la déclaration des droits de l'Homme, que l'on oublie un peu trop souvent.

JULIE WOLFF &

BIO EXPRESS

NAISSANCE ET JEUNESSE

« Je suis né le 13 octobre 1962, à Verviers mais je suis natif de Theux. Je fais partie des vieilles familles theutoises. Que l'on aille dans l'ancien ou le nouveau cimetière, je trouve des gens de ma famille assez régulièrement. À partir de 13 ans, je suis entré chez les scouts et j'y suis resté jusqu'en 1994. J'ai toujours mon chapeau et mon foulard. J'ai 4 enfants: Nicolos, 33 ans, Rémy, 31 ans, Fanny, 27 ans et Lisa, 26 ans. »

FORMATION

« J'ai démarré ma scolarité à 5 ans, parce que je n'aimais pas l'école. Au décès de ma maman, je suis tombé sur un livre de Françoise Dolto. J'ai mieux compris le mode d'éducation qu'elle m'avait inculqué. Elle me laissait faire des choix. Mes parents habitaient juste à côté de l'église et il y avait un vieux monsieur, un jardinier, Monsieur Monmont, qui était un peu mon gardien, mon instituteur. Il m'a fait découvrir la nature. Mon rapport à l'école, au départ, n'était donc pas un rapport d'amour. Ensuite, j'a fait mes études primaires à l'école libre. Et j'ai fait l'école buissonnière quelques fois. J'étais parfois chambardeur. Puis, j'ai pris mon vélo et je suis allé à Saint-Roch, où j'ai fait des humanités scientifiques. Après ça, j'ai voulu être chimiste. J'ai fait 4 mois à Namur et après la session de janvier, j'ai dit à ma mère que i'arrêtais. Pendant 6 mois, i'ai donc fait animateur radio. J'ai aussi été DJ. Puis, je suis parti à Louvain-la-Neuve pour suivre des études d'assistant social, à l'institut Cardijn. J'ai poursuivi avec une formation en sociologie du travail à l'UCL. »

CARRIÈRE

« J'ai commencé dans l'enseignement. J'ai travaillé dans plusieurs endroits, dont le collège Saint Louis à Liège. Je suis ensuite allé enseigner à mi-temps à l'école Sainte-Croix. J'ai un peu donné cours au collège du Sartay à Embourg. De 1989 à 2000, j'ai ainsi travaillé à mi-temps dans le secondaire et à mi-temps dans le supérieur. En 2000, le suis devenu directeur du département économique de l'ISELL (qui a fusionné avec l'HEMES pour devenir l'HELMo). En 2003, je suis devenu directeur-président iusau'au 31 octobre de cette année. J'ai cumulé pendant tout ce temps les fonctions de secrétaire général et de directeurprésident, ce qui me convenait très bien. La belle chose, c'est que j'ai réussi à convaincre l'HELMo de recréer les deux postes. »

LES RENCONTRES DU SAMEDI

Possible disparition de la 7^e technique de qualification: « C'est un coup de massue »

La mise en place du Pacte d'excellence est l'un des gros enjeux des prochaines années. Mais les dernières annonces politiques ne rassurent pas.

Alexandre Lodez, quels seront les premiers défis à relever au niveau du SeGEC ?

Il y a une toile de fond : le Pacte d'excellence. Et il y a des réunions toutes les semaines, du comité du Pacte, qui visent, sur base du plan arrêté en 2017, à passer les étapes les unes après les autres puisque le tronc commun arrive en fin de primaire. Le tour complet du tronc commun, ce sera pour la fin des années

Le Pacte a défini les grandes lignes de force et, parmi celles-ci, il y a un tronc commun jusqu'à la 3e secondaire. Cela veut dire que tous les élèves de quelque filière que ce soit auront un programme relativement identique. En 3°, dans le système actuel, il y a des 3° de qualification et de professionnelle. Ces filières-là vont disparaître. Pour les profs de math, ce n'est pas un problème. Mais pour le prof de bois, de mécanique, de sciences sociales, ça en est un. Et ça, ça représente 40 millions d'économie financière, pour réinvestir dans autre chose. Quand on regarde les populations de la 3º à la 7º, cela représente un lot relativement important d'élèves, estimé à une vingtaine de pourcents.

Mais ce ne seront pas les seules économies?

Ce qui se passe là maintenant c'est un peu un coup de massue - c'est que le gouvernement vient de décider de faire 15 millions d'économies dans l'enseignement qualifiant et de trois façons différentes. La première, c'est une mesure linéaire, soit -3 % de l'encadrement. La deuxième mesure, c'est que tous les élèves qui ont 18 ans et qui ont un décrochage scolaire l'année antérieure ne peuvent plus se réinscrire dans l'ensei-



« Le taux d'échec des élèves qui viennent du qualifiant en haute école est catastrophique », estime Alexandre Lodez.

gnement obligatoire. La troisième mesure, c'est que tous les élèves qui ont un CESS au bout de leur 6e ou 7e professionnelle et qui veulent faire une 7º de qualification ne pourront pas suivre cette formation. Cela va faire disparaître les 7e technique de qualification, en grande partie. Ce qui est grave dans cette mesure, c'est de ne pas prendre en compte le parcours de l'élève. Ils sont dans un environnement qu'ils connaissent et cette 7º leur permet d'acquérir un niveau de qualification plus élevé et d'augmenter la valeur ajoutée des qualités du jeune pour entrer sur le marché de l'emploi.

le n'ai pas peur de le dire : si l'alternative, c'est de leur dire d'aller en haute école, ce n'est pas une bonne idée. Ils vont se casser la figure. Le taux d'échec des élèves qui viennent du qualifiant en haute école est catastrophique. On est donc très fâché car on sort de la trajectoire du Pacte. Rien n'a été discuté et on retrouve ça dans une mesure d'un décret programme.

bes comme l'idée qu'un enfant égale un enfant. Ce vieux combat qui a été gagné. Le gouvernement a inscrit dans son décret qu'il y a une trajectoire claire jusqu'en 2034 où l'écart entre le réseau libre, et aussi l'enseignement officiel, va être à 92 % des dotations que reçoit WBE.

On évoque depuis les élections régionales de juin, une révision du Pacte. Une bonne idée ?

Ce qui serait remis en cause. ce ne serait pas la ligne générale. Le débat mérite d'avoir lieu mais malheureusement. le gouvernement, par ses mesures au niveau du qualifiant, fait deux choses : un coup de canif dans le Pacte et sur la facon à laquelle on se concerte sur les mesures et donne aussi un coup au moral. Le pacte d'excellence et le tronc commun, c'est une manière au cube de définir les missions de l'école, les chemins mais c'est un énorme changement. Et on ne décrète pas le changement.

De même, ce n'est pas en disant que les enseignants ont

Après, il y a des choses super- 4 mois de congé et qu'ils travaillent 28 heures/semaine qu'on motive les gens à faire le changement. Cela ne donne pas confiance à une équipe. Je parle sans doute comme un humaniste, pas comme un économiste, mais je suis désolé : ce sont bien des femmes et des hommes qui feront le changement de l'école. Jamais des décrets. Et il y a des mouvements clairs qui sont en train de s'annoncer. Autant je ne peux pas être d'accord avec tous les éléments de la mobilisation, autant je peux comprendre une partie de la grogne.

La fin des nominations des professeurs inquiète aussi pas mal.

Comprenez-vous ces craintes ? C'est un suiet « touchy », tant à titre sociétal que personnel. Il y a une chose à laquelle je crois profondément, c'est que le contrat social, donc le rapport entre les individus et les structures, dans ce cas-ci les travailleurs, les employeurs et l'État, doit être équilibré pour créer la paix sociale, qui fait tourner de façon optimum l'efficacité d'un système.

Aujourd'hui, le contrat social doit évoluer. On constate, depuis de nombreuses années, que les communes ne nomment plus ou beaucoup moins. Dans les pouvoirs régionaux, je pense au Forem par exemple, c'est pareil. Les deux grands corps dans lesquels il v a encore une nomination, pour caricaturer, c'est la police et l'enseignement. Si on veut remettre en cause la nomination des enseignants, posons-nous la question de la nomination des policiers.

La machine syndicale s'est mise en route. Ils ont un grand argument : l'indépendance par rapport au politique pour éviter le fait du prince. Sur ce point-là, j'ai le même raisonnement que les organisations syndicales et j'ose le dire. Mais je suis déçu de ce qu'on a fait du principe des nominations. Il y a une différence entre le principe d'être nommé et le principe des droits que l'on a parce qu'on est nommé. Là, je crois qu'on doit trouver une égalité de traitement entre les gens nommés et ceux qui ne le sont pas. Je crois qu'il faut se poser des questions telles que « combien de temps a-t-on droit à son salaire à 100 %? », « quels sont les types de congés dont on peut bénéficier?»

On peut traiter la question des nominations de deux façons. La première est de les supprimer et de mettre en place des CDI. Je n'v crois qu'à moitié parce que le pouvoir politique ne nous a pas encore montré comment, si je perds des élèves dans une école, je mets fin à un contrat CDI. Puis, il est important de faire des équipes, quels que soient les réseaux. Je ne suis pas radicalement contre la suppression ni le maintien. J'aimerais en savoir plus mais surtout je crois qu'il y a des alternatives. Je ne mettrais pour ma part pas en avant l'argument de la pénurie pour justifier les CDI. Ce n'est pas la raison profonde. Ce n'est pas un métier qui est fait pour tout le monde. J.wo.

« Les écoles libres sont des écoles plurielles »

Alexandre Lodez fait le point sur les possibles tensions à venir mais aussi sur le succès de l'enseignement libre.

Alexandre Lodez, votre vision de la collaboration et phone. Un succès qui dédu dialogue devrait être utile dans votre nouveau rôle puisque vous allez devoir négocier avec des personnes qui ne seront pas forcément de votre côté...

En deux semaines, i'ai deux réunions avec les objectif, de prendre une tout de suite voulu montrer qu'on devait se parler. On n'est pas gagnant, dans le cadre de négociations, à vouloir faire un petit coup tout seul. On le paye toujours.

Appréhendez-vous de possibles tensions au niveau du monde de l'enseignement?

Pour le moment, je ne les appréhende pas. Je suis dans une période où j'écoute avec beaucoup d'attention ce que les organisations syndicales disent. Et je trouve que ce qu'ils mettent sur la table doit être discuté, concerté et que cela ne doit pas être rejeté d'un revers de la main.

Cela me paraît primordial. On ne réussira pas l'instauration du Pacte d'excellence dans un climat social détérioré. mouvement de d'opportunité. Pour tout le monde.

Ce qui est essentiel pour moi, c'est que l'on trouve un accord de grande des enseignants et que l'on puisse reconnaître c'est primordial d'être évalué dans la société. L'évaluation est plus importants de la vaquelqu'un. C'est ma pensée profonde.

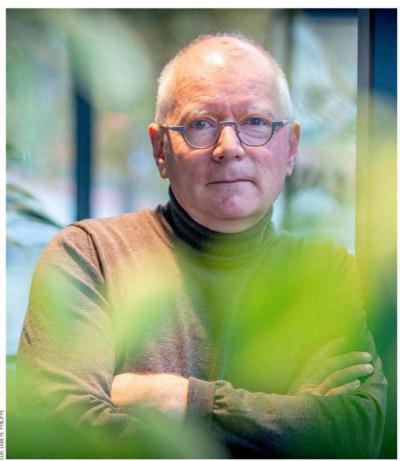
L'enseignement catholique accueille la moitié des sociatif. J.wo.

élèves en Belgique franconote face à la perte de vitesse que connaissent nos églises. Comment l'expliquez-vous?

Ouand on voit les statistiques publiées par la presse il y a quelques déjà réussi à organiser mois d'ici, il y a quand même toujours un Belge représentants de tous les sur deux qui n'est pas opréseaux, avec, comme posé à la religion catholique. Ils sont soit crovants décision au bout. J'ai mais non pratiquants, soit agnostiques. Il y a aussi probablement 10-15 % en moyenne sur la FWB qui sont croyants dans une autre confession et pour qui la neutralité de l'enseignement public n'est pas toujours une bonne réponse. Dans notre société, je pense qu'il y a encore un phénomène religieux qui existe et je ne crois pas qu'il va reculer. J'ose dire que je suis relativement émancipé par rapport à la religion. Je n'ai jamais 🛊 été un béni-oui-oui sur cette question. J'ai du respect, j'aime bien la spiritualité et me refaire en toute indépendance.

Je crois que les écoles de l'enseignement libre catholique sont des écoles plurielles. Dans nombre d'écoles, il n'y a pas de grève est un moment pensée unique. Il y a place pour le débat et l'interrogation. quelque chose de relativement précieux.

De plus, l'enseignement qualité sur l'évaluation libre catholique est un enseignement où chaque école est une petite entreprise. On se débrouille. C'est aussi un enseignement dans lequel il y a de l'un des moments les la place pour le citoyen. Le pouvoir organisateur lorisation du travail de est composé de parents, d'anciens enseignants, d'anciens directeurs, qui ont le sens du monde as-



cueillir. Mais j'aime le « Je suis le deuxième laïc à exercer cette fonction-là », indique Alexandre Lodez.

SOCIÉTÉ

Trop d'élèves des milieux populaires orientés vers l'enseignement spécialisé

ENSEIGNEMENT

Des enfants se retrouvent dans le spécialisé alors qu'ils ne souffrent d'aucun handicap mais simplement de difficultés scolaires.

epuis plusieurs années, on assiste à une forme de dualisation de l'enseignement en Fédération Wallonies Purselles au détriment des élèves originaires de familles socioéconomiques pauvres. En cause, l'orientation abusive de ces élèves qui sont déplacés de l'enseignement ordinaire vers le spécialisé alors qu'ils ne souffrent d'aucun trouble du comportement, simplement de difficultés scolaires.

La situation concerne surtout les enseignements de type 3 (troubles du comportement) et 8 (troubles de l'apprentissage). "Les élèves concernés, de par leur environnement familial, ne sont pas habitués au cadre scolaire classique", explique Merlin Gevers, chargé d'études à la Ligue des familles. "Leur comportement vient simplement du fait qu'ils sont élevés dans une famille qui ne maîtrise pas les codes de l'école. Dès lors, lorsqu'ils se trouvent dans l'enseignement ordinaire, un décalage est observé par rapport à leurs camarades de classe. Résultat, les enseignants, directeurs et

epuis plusieurs années, centres PMS vont décider de les on assiste à une forme de dualisation de l'enseigne en Fédération Wallonie-lles au détriment des élèvers l'ordinaire. Cela constitue une iginaires de familles sociosorte de ségrégation sociale."

Selon lui, la réponse institutionnelle est abordée par le mauvais bout. "Il serait plus judicieux de prévoir des aménagements suffisants pour que ces élèves puissent trouver leur place dans l'enseignement ordinaire et évoluer avec les autres élèves. Cela favoriserait la mixité sociale dès la maternelle. Or, si ces enfants sont relégués dans un autre type d'enseignement, ils seront moins aptes à pouvoir développer leurs compétences et jouer pleinement leur rôle de citoyen actif dans la société", ajoute Merlin Gevers.

Du côté de la Ligue des familles, on fustige cette situation. "Cette orientation détermine l'avenir de ces enfants qui, pour la plupart, n'auront jamais leur CEB. L'école ordinaire, si elle le voulait, a tout à fait les moyens de suivre ces enfants et de les mener au bout d'un cursus de transition de 12 ans, sans passer par la case échec. Mais

l'école a des principes: elle ne permet l'accès aux savoirs qu'aux enfants 'bien nés' sans trop de difficultés d'apprentissages. Quant aux autres, ceux qui freinent les apprentissages, qui proviennent de milieux socialement moins aisés et dont le soutien pédagogique important risquerait d'entraîner un 'nivellement par le bas', ils sont progressivement éliminés. L'orientation vers l'enseignement spécialisé est la première marche."

Questionner le système scolaire traditionnel

Enfin, un travail spécifique doit être réalisé afin de "questionner le système scolaire traditionnel", selon Soleymane Laqdim, commissaire général aux Droits de l'enfant. "Il faut repenser la manière dont les enseignants sont formés à la question de la réorientation des élèves. Cet aspect se fait en concertation avec le centre PMS, le corps professoral et les parents de l'enfant concerné. On a parfois l'impression que le travail de diagnostic n'est pas toujours réalisé en profondeur et des élèves sont trop rapidement orientés vers l'enseignement qui compte environ 37.000 élèves, ce qui est nettement trop. Cette problématique est abordée de manière trop superficielle", conclut-il.

Arnaud Farr



🕶 Une fois dans l'enseignement spécialisé, il est quasiment impossible de revenir vers l'ordinaire. 🏻 JEAN-LUC FLÉMAL

Mieux accompagner les élèves en difficulté

Le nouveau gouvernement de la fédération Wallonie Bruxelles compte repenser le processus d'orientation vers le réseau spécialisé.

ans l'accord de majorité, le nouveau gouvernement MR-Engagés de la fédération Wallonie Bruxelles semble déterminé à prendre cette problématique à bras-le-corps. L'objectif affiché vise à revenir, d'ici 2030, au pourcentage d'élèves pris en charge par l'enseignement spécialisé en 2004, passant de 4,1% à 3,6%.

Concrètement, le gouvernement s'engage à repenser le processus d'orientation vers l'enseignement spécialisé. "Il est essentiel de garantir que seuls les élèves ayant réellement besoin de cet encadrement y soient dirigés, tout en offrant des alternatives inclusives et adaptées aux autres. Par ailleurs, il faut recentrer significativement l'enseignement spécialisé de type 8 au bénéfice des enfants présentant des troubles aigus de l'apprentissage, pour mieux répondre à leurs besoins spécifiques", précise l'accord de gouvernement.

Un élève sur 23 est orienté vers le spécialisé, composé d'environ 37.000 élèves. Un nombre beaucoup trop élevé pour le commissaire général aux droits de l'enfant. "Il est positif de constater qu'il y a une reconnaissance de la problématique par le nouveau gouvernement", indique Soleymane Lagdim. "Il ne faut toutefois pas que cela soit une note d'intention. Le chantier est mis en branle dans le cadre du pacte pour un enseignement d'excellence et il convient de mettre maintenant toute l'énergie pour proposer des accompagnements crédibles aux élèves qui éprouvent des difficultés, sans systématiquement les faire basculer dans le spécialisé.'

Dès lors, il convient principalement de faciliter la tâche et les conditions de travail des professeurs qui sont souvent surmenés. "Les professeurs sont comme des indépendants. Ils doivent gérer un dynamisme de groupe, des profils différents. Pour savoir les gérer, il faut s'adapter à cette diversité et dès lors être soutenu en termes d'encadrement et d'outils".

Arnaud Fa

ENSEIGNEMENT

Décrochage : « La menace d'une amende ou d'une peine de prison, c'est un choc violent »

Le décrochage touche plus de 90.000 enfants. À l'instar de Jacinthe, maman d'un enfant victime d'éco-anxiété, trois acteurs du monde scolaire et de la famille réagissent à la manière dont la ministre envisage la lutte contre ce fléau.



Journaliste

otre article sur le décrochage scolaire du mercre-di 20 novembre, indiquant qu'il touchait aujourd'hui quasiment deux fois plus d'élèves qu'il y a quatre ans (de 50.000 à 93.000) n'est pas passé inaperçu. La FAPEO (la Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel), la Ligue des Familles et le Délégué Général aux Droits de l'Enfant ont cosigné une lettre: « Nous appelons la

ministre de l'Éducation, Valé-

rie Glatigny à mettre en œuvre

« On vous menace d'une amende ou d'une peine de prison, alors que votre enfant ne veut plus vivre

.lacinthe MAMAN D'UN ENFANT QUI A VÉCU LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

le plus vite possible le dispositif de suivi des élèves en risque de décrochage, et dans tous les cas, à ne pas le reporter ».

APPEL À LA JUSTICE

La ministre Glatigny (MR) a décidé de reporter d'une année l'entrée en vigueur du dispositif, prévu par un décret de mai 2024, suite à la demande des fédérations de pouvoirs organisateurs qui souhaitent souffler par rapport au rythme intense des réformes. Il débuterait dans le fondamental, au plus tôt en 2026-2027 et dans le secondaire, un an plus tard. M^{me} Glatigny a aussi expliqué qu'on allait revenir à une version moins édulcorée du courrier adressé aux parents suite à la non-observance de l'obligation scolaire car il ne remplissait plus son rôle auprès de parents qui n'y répondaient plus Justice, afin que l'administration ne se sente plus démunie vu qu'elle n'a aucun pouvoir de sanction.

Un passage qui a aussi fait réagir les interlocuteurs précités: «Édulcoré? Ce courrier est un rappel à l'ordre sans aucune forme d'accompagnement. Il est incompréhensible pour la majorité des parents concernés, inadapté à leur situation et aveugle à la supposition de plus en plus forte que la plupart de ces décrochages sont la résultante d'un malêtre du jeune (...) Faire appel à la justice? Pour faire quoi? Le cadre pénal actuel est terriblement répressif: les parents courent déjà le risque d'une amende (200€ environ); en cas de récidive. l'amende est doublée et une peine d'emprisonnement d'un jour à un mois peut être prononcée. Plutôt que réprimer, il faut comprendre et accompagner: ce n'est pas en proférant des menaces que l'on avancera. »

Prof à l'université, Jacinthe est la maman d'un élève, aujourd'hui en 3e secondaire, qui a vécu le décrochage, une expérience traumatisante pour toute la famille. Elle a reçu cette fameuse lettre. « Cela a été un choc. On vous menace d'une amende, voire d'une peine de prison, alors que vous avez un enfant qui ne veut plus vivre. Vous vous sentez démunie face à une telle situation, vous culpabilisez déjà et là, on vous envoie une lettre encore plus culpabilisante. Il y a sans doute des parents un peu négligents, mais il doit s'agir d'une minorité. Et encore, moi, j'ai des réseaux et des ressources mais comment font les parents qui n'en ont pas? C'était d'une violence... » À un moment donné, Jacinthe s'est concentrée sur la santé mentale de son enfant, sa priorité absolue. « Je courais partout pour trouver des spécialistes capables d'aider mon

et qu'elle travaillerait avec la fils. Les services de santé mentale, les services d'accrochage scolaire, tous étaient débordés. Le médecin traitant ne voulait plus couvrir les absences de mon fils s'il n'était pas suivi par un psychiatre. J'en ai finatrouvé lement un à... Bruxelles. Nous habitons en province de Luxembourg!»

AIDER BEAUCOUP PLUS LES JEUNES

Comment son fils, âgé de 12 ans à l'époque, en est-il arrivé là? « Au sortir du Covid, il est entré en 1^{re} secondaire. La crise sanitaire a perturbé la fin de ses années dans le fondamental et a frappé de plein fouet son grandpère On a aussi subi les inondations de 2021. Très sensible aux problèmes climatiques, mon fils a déclenché une éco-an-

xiété profonde. Bref, sa situation scolaire s'est progressivement dégradée, il a été déscolarisé pendant deux ans et a certainement perdu une année scolaire au final.» reste **Jacinthe**

«Comment peut-on aider les enfants en punissant les parents? La solution, c'est de mettre de l'argent et de l'énergie dans les services de santé mentale et d'accrochage scolaire. Il faut faire beaucoup plus pour accompagner les personnes, surtout les jeunes, touchés par l'éco-anxiété. À l'université, je vois de nombreux jeunes anxieux; en 20 ans, je n'en ai jamais vu autant: comment se projeter dans l'avenir, c'est aussi cela le sens des études, si l'on pense qu'il n'y a pas d'avenir, car l'humain détruit la planète? Une question cruciale qui touche beaucoup plus de jeunes que ce que l'on



De plus en plus d'enfants et d'ados sont touchés par ce fléau. Les parents sont souvent démunis. © 123RF

CE MARDI 26, CE SERA UN JOUR DE GRÈVE DANS NOS ÉCOLES

Tous les enseignants de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de même que le personnel administratif et technique des écoles, sont appelés à se croiser les bras mardi pour une journée de grève, la première depuis l'installation de la nouvelle majorité MR-Engagés en Fédération Wallonie-Bruxelles en juillet. Si les cours seront à coup sûr perturbés par cette grève, rappelons toutefois que les écoles sont tenues d'accueillir les enfants en garderie ce jour-là Réunis en front commun, les syndicats entendent dénoncer par cette action les économies que la nouvelle majorité va, selon eux, imposer à l'enseignement. Les syndicats s'inquiètent particulièrement d'une nouvelle détérioration des conditions de travail des enseignants ainsi que de leur statut. En ligne de mire, la décision polémique de la nouvelle majorité MR-Engagés de mettre fin à la staturisation des enseignants au profit de contrats à durée indétermi-

née. À l'analyse du projet de budget 2025, le secteur craint aussi une réduction des moyens pour l'enseignement qualifiant. Les syndicats estiment l'impact à quelque 500 emplois au moins.

De son côté, le gouvernement justifie ces économies par la situation budgétaire dégradée de la Fédération. Il assure toutefois que les « missions essentielles » de l'enseignement ne seront pas impactées. Par ailleurs, les fédérations de pouvoirs organisateurs de l'enseignement ont reproché un manque de concertation à la ministre de l'Éducation, Valérie Glatigny (MR), des reproches qu'elle juge incorrects et qu'elle a aussitôt rejetés. Ces fédérations reprochent à la ministre d'avoir décidé des mesures d'économies dans le qualifiant, mais aussi d'avoir annoncé des changements (interdiction du GSM à l'école...) sans



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA FEADI

C'est avec le plus grand étonnement que nous, directeurs des établissements d'enseignement secondaire catholique, avons pris connaissance par voie de presse de l'avant-projet du décret programme qui fixe les moyens par lesquels le gouvernement envisage d'atteindre ses objectifs budgétaires, au premier chef dans l'enseignement de qualification, mais, bien évidemment aussi, par ricochet, sur l'enseignement de transition.

Sur la méthode, d'abord, nous exprimons notre plus grande déception par rapport au manque absolu de respect à notre égard en négligeant l'information et la concertation sur des décisions aussi impactantes pour l'ensemble des écoles qualifiantes et les élèves qui leur sont confiés. Le gouvernement de la Fédération Wallonie Bruxelles va à l'encontre de sa Déclaration de Politique Communautaire et ses promesses de transparence, de consultation préalable et d'information anticipée des acteurs de terrain que nous sommes.

Sur le fond, c'est avec sidération que nous percevons les impacts des mesures annoncées sur les écoles concernées et particulièrement les écoles qualifiantes déjà frappées par les mesures précédentes dont nous avons déjà, par le passé, souligné la mise en œuvre erratique faute d'une analyse préalable de leurs réelles implications ou même de leur faisabilité (CPU, PEQ, Gouvernance, etc.) Nous faut-il de plus encore souligner les interrogations qui sont les nôtres quant à la mise en œuvre du Tronc Commun et la définition de l'après Tronc Commun?

Outre la question de la pertinence des économies envisagées par le gouvernement, la FEADI s'interroge sur la cohérence des nouvelles mesures qui sont projetées et notamment sur les objectifs réels et concrets voire la vision que le gouvernement de la FWB a de l'avenir de l'enseignement qualifiant. Compte tenu de l'information à ce jour disponible, nous craignons des effets délétères pour les écoles majoritairement qualifiantes.

La perte de 3% du nombre d'heures organisables, la disparition de 7es qualifiantes et le refus de subsidiation et de diplomation d'élèves majeurs ajoutés aux mesures déjà prises par le précédent gouvernement, mettent à mal certains établissements dont certains pourraient devoir envisager la fermeture dès l'année prochaine, sans compter sur l'impact très négatif que le tronc commun va faire peser sur les écoles qualifiantes dans les prochaines années.

Outre la viabilité ou la survie de certaines écoles, ces mesures vont inévitablement toucher la diplomation et la spécialisation réclamées par les secteurs professionnels et exclure de facto certains

jeunes plus précarisés de nos écoles, sans qu'ils ne se tournent vers d'autres opérateurs. Elles sont en parfaite contradiction avec les orientations du Pacte, que les écoles tentent déjà difficilement d'anticiper.

Alors que la réforme du Tronc Commun s'annonce très impactante pour l'emploi, cette mesure va, dès l'année prochaine, avoir des conséquences désastreuses sur certaines catégories d'un personnel déjà très inquiet pour leur avenir.

Pour toutes ces raisons, la FEADI, aux côtés des Fédérations de Pouvoirs Organisateurs, s'oppose fermement à cet avant-projet de décret et espère enfin une réelle concertation avec les partenaires du Pacte ainsi qu'avec les acteurs de terrain afin d'envisager des mesures ciblées, constructives, équilibrées et anticipées qui permettent de respecter tant une trajectoire budgétaire crédible pour la FWB que la nécessaire sérénité du climat scolaire pour nous permettre d'accompagner au mieux les jeunes qui nous sont confiés.

Alors que la grève menace l'organisation des écoles ce mardi 26 novembre, les directions d'école tiennent à faire connaître leur désarroi, mais également leur détermination et demander à Mme la Ministre de l'Éducation comme à tout le Gouvernement et tout le Parlement de la FWB la considération pour notre métier, la confiance que celui-ci exige pour remplir notre mission sociale et l'autonomie pour pouvoir répondre de manière locale et adaptée aux enjeux d'une école qui permette à chaque jeune de progresser et s'épanouir vers un avenir que nous souhaitons, pour eux, comme pour nous tous, meilleur et enthousiasmant.

Le bureau de la Féadi
Alain KOEUNE, Président directeur@cnddinant.be
François DE WAELE, Vice-Président direction@isj.org
Pour Bruxelles Brabant (Adibra)
Grégory DE SMET - Laurence HUBERT - Béatrice VRANCKX
Pour le Hainaut (AdiHainaut)
Anne VERHAEREN --Damien MASQUELIER
Pour la Province de Liège (AdiLiège)
Simon-Pierre BAIWIR- Ugo CECCATO - Marie--Rose ROTOLO
Pour la Province du Luxembourg (AdiLux)
Emmanuelle FLORENT -Marianne HENON - Ingrid LEFEVRE
Pour la Province de Namur (AdiNa)
Gauthier MARTIAT — Arnaud GAVROY - Fabien JACQUES
Pour l'enseignement spécialisé (Adesc)
Olivier NIVARLET - Benoît LENGELE











COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 21-11-2024

Manque de concertation et coupes budgétaires : l'enseignement qualifiant en péril!

ès la constitution du Gouvernement, la Ministre de l'Éducation, Madame Valérie Glatigny, a réuni les Fédérations de pouvoirs organisateurs pour affirmer sa volonté de poursuivre la mise en œuvre de la réforme du Pacte et a rappelé son attachement à la concertation des acteurs institutionnels et de terrain.

Après quelques semaines de fonctionnement, force est de constater que ces paroles ne se traduisent pas réellement dans les actes. Les Fédérations de pouvoirs organisateurs (CECP, CPEONS, FELSI et SeGEC) et Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE) tiennent à dénoncer le manque de concertation sur plusieurs dossiers : l'interdiction des GSM à l'école, le projet de réforme des rythmes scolaires annuels, le gel des mesures relatives à la gratuité des frais scolaires, l'instauration d'une nouvelle épreuve externe en troisième année primaire ou encore les diverses mesures d'économie prévues dans le cadre du décret-programme.

Très spécifiquement, les mesures qui touchent le qualifiant sont nouvelles et non concertées au travers des instances du Pacte et sortent de la feuille de route de celui-ci.

Cela nous étonne puisque le Gouvernement, dans la déclaration de politique communautaire, énonce lui-même les principes fondamentaux de la concertation avec les acteurs de « l'école » : « Le Gouvernement s'assurera que les dispositifs associés aux réformes aient été testés avec les acteurs concernés et soient soutenables pour les équipes » (DPC, p. 16) et « le Gouvernement n'entend pas que l'école fasse des efforts budgétaires non concertés, disproportionnés ou injustes au regard de leurs nombreuses missions. Mais il souhaite construire avec les acteurs de l'enseignement un accord administratif, organisationnel et social. Cet accord aura pour but d'éviter toute baisse linéaire des moyens, forcée par une dérive budgétaire non maîtrisée, pour proposer au contraire la mise en œuvre d'une gestion plus efficace, plus raisonnée et équitable des moyens disponibles, notamment en termes de conditions de travail, de statut des personnels et de gestion des carrières ou encore en termes de synergies entre réseaux et de répartition de l'offre d'enseignement » (DPC, p. 12).

Dans le cadre du décret-programme sur le volet du qualifiant, il y a une rupture unilatérale des principes énoncés par le Gouvernement et une déviation de la trajectoire définie par le Pacte qui prévoit déjà des économies importantes.

Pourquoi les mesures envisagées par le Gouvernement dans le cadre du Budget 2025 de la FWB ne peuvent être, aux yeux des Fédérations de Pouvoirs organisateurs et de WBE, de "simples" mesures d'économie et doivent faire l'objet d'une concertation dans le cadre du Comité du Pacte?

- · Ces mesures sont annoncées comme une revalorisation du qualifiant mais dans les faits, elles se traduisent uniquement en économies (plus de 15 millions par an);
- des mesures annoncées pour une entrée en vigueur à la rentrée scolaire 2025 qui vont rendre inaccessible aux étudiants qui bénéficient déjà d'un CESS une 7e qualifiante alors que ces jeunes sont engagés dans des parcours d'enseignement et qu'un contrat moral avec les élèves actuellement en 5e et 6e existe. Les élèves de 7TQ (technique de qualification) et TP (technique professionnelle) sont des jeunes qui acquièrent des compétences de haut niveau utiles aux milieux industriels et sociaux;
- la suppression de plusieurs 7e années de l'enseignement qualifiant, comme le technicien en diagnostic automobile, qui ont été ouvertes à la demande des secteurs professionnels et pour lesquels il n'y aura plus d'offre de formation équivalente en septembre 2025;
- des mesures annoncées dans le cadre d'une réforme systémique pour laquelle les acteurs concernés n'ont à ce jour jamais été réunis et consultés dans le cadre du Pacte :
- un exposé des motifs et des commentaires d'articles qui font un lien avec le Pacte et en particulier la gouvernance du qualifiant ;
- des mesures annoncées alors que la mise en œuvre du tronc commun dans l'enseignement secondaire, impactant fortement l'enseignement qualifiant (impact organisationnel, culturel, dimensions sociale et budgétaire) sont en débat au comité du Pacte;
- un prélèvement sur les moyens d'encadrement global et pas uniquement sur les moyens de la formation technique et pratique, ce qui entraine mécaniquement une diminution de l'encadrement de la formation commune de ces options qualifiantes. En clair, moins de français, de mathématiques et de citoyenneté pour ces élèves.

Lors du comité de négociation, nous avons remis un avis défavorable sur ces diverses mesures et nous avons même demandé le retrait de ces articles du décret-programme afin qu'une concertation digne de ce nom puisse avoir lieu.

Ces mesures non concertées compromettent d'emblée la réforme systémique de l'enseignement qualifiant, de l'enseignement pour adultes et de la formation professionnelle annoncée dans la déclaration de politique communautaire.

Nous rappelons par ailleurs que l'enseignement qualifiant vient d'absorber la réforme du Parcours d'enseignement qualifiant qui a, en six mois, modifié les grilles horaires ainsi que les programmes et entame la deuxième année du décret dit « Gouvernance du qualifiant » qui rationalise fortement son offre.

Nous ne quittons pas la table des discussions, nous demandons juste de garder le cap et la temporalité fixée par le Pacte d'excellence.

Face aux réformes non concertées qui menacent la stabilité de l'enseignement qualifiant, nous restons résolus à défendre la qualité et la pérennité de notre mission éducative. Notre engagement envers le Pacte d'excellence est clair : nous y contribuons activement depuis 2017, et nous demandons que le Gouvernement respecte ce cadre de dialogue, indispensable à la réussite des élèves et au bien-être des équipes éducatives. Nous restons engagés dans cette voie, assurés qu'une éducation de qualité et équitable, est un droit que nous défendrons sans compromis.

Philippe Barzin

Secrétaire général - CECP

Sébastien Schetgen

Administrateur-délégué - CPEONS

Patrick Lenaerts

Direction pour l'enseignement secondaire - SeGEC

Alexandre Lodez

Secrétaire général - SeGEC

Gil-Olivier Dumont

Secrétaire général - Felsi

Julien Nicaise

Administrateur général - WBE